



ANTIMOUSSE CONCENTRÉ PROFESSIONNEL

FICHE TECHNIQUE

PRÉSENTATION DU PRODUIT :

Produit liquide concentré, diluable à l'eau, permettant la destruction de toutes les espèces de mousses et le nettoyage des surfaces.

Fongicide pour le traitement des mousses disgracieuses sur tous les supports du bâtiment.

Efficace sur les traces rouges des enduits de façade.

Contient des agents nettoyants pour le nettoyage des traces de pollution.

Actions préventive : Les matières actives sont fixées dans le support, elles empêchent la prolifération des moisissures et rendent impossible la germination des végétaux parasites.

Action curative : Les matières actives détruisent toute la végétation parasite et les traces de pollution qui sont ensuite éliminées par la pluie, ou par simple brossage.

Produit biodégradable.

Ni acide, ni alcalin, ni solvanté, ininflammable, non toxique

DOMAINE D'APPLICATION :

Protection contre les végétaux parasites des bâtiments, murs, bardages, toitures, terrasses, sols, tennis, ...

S'utilise sur les terres cuites, les ardoises, le fibrociment, les shingles, la pierre, le béton, les crépis décoratifs, les enduits mortiers, les bois, le chaume, ...

CONSEILS D'EMPLOI :

S'applique sur un support légèrement humide, en pulvérisation jusqu'à saturation du support.

Si le support est très envahi, faire un brossage avant l'application.

L'application de l'anti mousse devra être faite à la fraîche en saison chaude.

Le rinçage 2 à 8 jours après le traitement n'est pas obligatoire, les parasites se décrochent du support 2 à 3 mois après l'application.

Dilution : 1 litre de produit pour 6 à 8 litres d'eau. (Suivant saleté du support)

Consommation : 1 litre de produit dilué pour 4 à 8 m² environ.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES ET SÉCURITÉ :

Ne pas appliquer par temps de gel ou de pluie menaçante.

Protéger la végétation.



Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Des essais préalables à chaque utilisation permettront de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants. Le remplacement d'un produit défectueux ne pourrait être demandé dans le cas d'une utilisation dans un délai supérieur à une année après la date de livraison. Nos spécialistes sont à la disposition des utilisateurs pour répondre à leurs questions.

SOS MOUSSE

17 rue Paul Verlaine - 33950 Lège-Cap-Ferret - SIRET 81011579000018